

## Collecte des déchets radioactifs

par **Micheline IZBICKI**

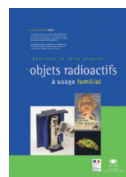
Lycée Robert Schuman - 76600 Le Havre

Micheline.izbicki@ac-rouen.fr

Le guide pratique de l'ANDRA intitulé « *Identifier et faire enlever les objets radioactifs à usage familial* » est arrivé dans les établissements. Il est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

[http://www.andra.fr/popup\\_publication.php3?id=166](http://www.andra.fr/popup_publication.php3?id=166)

Pour le commander, il faut téléphoner au 01 46 11 83 18.



Pour un seuil de 5 000 € HT, une prise en charge **gratuite** des minéraux, sels de labo... radioactifs est prévue. La gratuité est réservée aux particuliers et aux établissements scolaires.

*Remarque :* Dans sa mission de service public, l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) ne prend pas en charge les sources radioactives scellées (ex : CRAB). JEULIN prend en charge gratuitement le retraitement de cette source si elle a été achetée après 2000, les frais d'enlèvement par une société spécialisée restent à la charge du détenteur.

### RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations, voir le site : <http://www.andra.fr>

Contact : [collecte-dechets@andra.fr](mailto:collecte-dechets@andra.fr)